

Bulletin de vigilance Régional.

CENTRE METEOROLOGIQUE INTERREGIONAL D'AIX-EN-PROVENCE

Numéro : 2510SE04

Emis le : mardi 25 octobre 2011 à 13h00

par : Météo-France Aix en Provence

Date et heure du prochain message : au plus tard le mardi 25 octobre 2011 à 16h00

■ Type de phénomène

Orages et Pluie-Inondation.

Phénomène en cours.

Fin de phénomène prévue le mardi 25 octobre 2011 à 16h00

■ Localisation

Début de suivi pour :

Aucun département

Maintien de suivi pour :

Alpes-Maritimes (06) et Var (83).

Fin de suivi pour :

Aucun département

■ Description

Qualification du phénomène :

Episode pluvio-orageux non exceptionnel pour cette saison, mais nécessitant un suivi particulier du fait des cumuls de pluie associés.

Faits nouveaux :

Les dernières averses tardent à s'évacuer, la vigilance est prolongée jusqu'à 16 h.

Les cumuls ponctuels sont un peu plus élevés que prévu initialement.

Situation actuelle :

Des averses encore modérées à localement fortes (jusque 20-30 mm/h) concernent encore le Var et les Alpes-Maritimes. Elles sont rarement orageuses.

Des orages localement forts probablement accompagnés de grêle continuent de se former dans le golfe du Lion et remontent rapidement vers le sud de la Provence.

Les cumuls observés sont de 50 à 70 mm sur la majeure partie de ces 2 départements avec 80-110 mm sur de larges zones :

1/ quart sud-ouest du Var avec 114 mm au Plan d'Aups et 122 mm au Castellet

2/ sur une large bande allant de Bormes-les-Mimosas à Seillans avec 106 mm à Bormes-les-Mimosas, 111 mm à Vidauban et 125 mm à Seillan.

3/ sur l'extrême ouest des Alpes Maritimes avec 150 mm à Caussols, 107 mm à St Martin d'Entraïnes, 99 mm à Peaune

4/ extrême est des Alpes Maritimes avec 83 mm sur Breil sur Roya et 107 mm à St Martin de Vésubie.

Evolution prévue :

Les averses parfois fortes et orageuses persistent encore quelques heures, mais les plus fortes intensités sont passées ce matin de mardi.

Les cumuls de pluie attendus sur l'ensemble de l'épisode sont de l'ordre de 50 à 70 mm, mais peuvent atteindre 100 à 150 mm par places.

L'atténuation des précipitations est prévue dans le courant de l'après-midi mais des averses plus faibles concernent encore ces départements jusqu'en fin de nuit de mardi à mercredi.

Informations complémentaires :

Le vent d'est atteint encore 70 à 80 km/h sur le littoral.

■ Conséquences possibles

Orages/Orange

- * Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- * Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- * Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- * Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.
- * De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- * Des inondations sont possibles dans les zones habituellement inondables.
- * Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.
- * Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- * Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».
- * Des coupures d'électricité peuvent se produire.

■ Conseils de comportement

Orages/Orange

- * A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- * Ne vous abritez pas sous les arbres.
- * Evitez les promenades en forêts et les sorties en montagne.
- * Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- * Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.
- * Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place.
- * Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.
- * Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.